

Malakoff, le 21 juillet 2025

**Décision n°2025 – 14 portant nomination de la directrice du Centre EPIDE de Langres**

La directrice générale de l'EPIDE,  
Vu l'article R3414-18 du code de la défense,  
Vu le décret du 14 mars 2024 portant nomination de la directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,

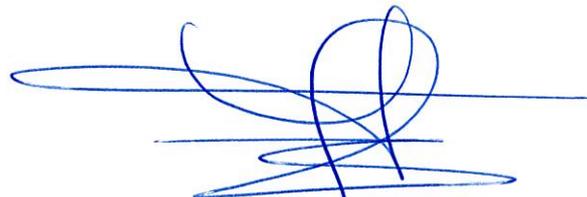
Décide :

**Art. 1<sup>er</sup>** – Madame Marie-Noëlle BLAISE est nommée directrice du centre EPIDE de Langres à compter du 21 juillet 2025.

**Art. 2** – La décision n° 2019-08 portant nomination d'une directrice de centre est abrogée.

**Art. 3** – La secrétaire générale est chargée de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

La Directrice Générale



Camille TUBIANA